

# TEST DE NATURALISATION

## TEST DE NATURALISATION DU CANTON DE BERNE

Série 32/2024

Prénom, nom

Commune de domicile

Institution

Signature du surveillant/de la surveillante

### Test de naturalisation

☐

**réussi**  
**29 – 48**

☐

**non réussi**  
**0 – 28**

**Ques-  
tions  
48**

### Mentions légales

- Le test ne doit pas être utilisé à des fins d'entraînement pendant sa durée de validité (voir ci-dessus).
- Les candidat-e-s n'ont pas le droit d'utiliser d'appareils électroniques durant le test dans le but d'obtenir de l'aide pour répondre aux questions.
- Il est interdit d'utiliser de la documentation ainsi que des notes personnelles durant le test.
- Les candidat-e-s n'ont pas le droit de parler ni de déranger les autres participant-e-s durant le test.
- Les candidat-e-s qui donnent de fausses indications sur leur identité, copient des réponses, agissent de manière frauduleuse ou menacent les experts, seront exclu-e-s du test. Les autorités communales en seront informées et les frais d'examen ne seront pas remboursés.

# TEST DE NATURALISATION DU CANTON DE BERNE

## Remarques sur le contenu et la forme du test

Ce test fait partie de la procédure de naturalisation de votre commune. Le test contient trois thèmes auxquels vous répondez sous forme de questions à choix multiple. Pour chaque question, il faut choisir entre quatre réponses. Il n'y a qu'une seule réponse correcte pour chaque question.

### Vous êtes évalué-e sur les trois thèmes suivants:

Thème 1: géographie, histoire, langues, religions, culture et jours fériés en Suisse et dans le canton de Berne.

Thème 2: démocratie, fédéralisme, droits et devoirs de la citoyenne et du citoyen.

Thème 3: sécurité sociale, santé, travail et formation.

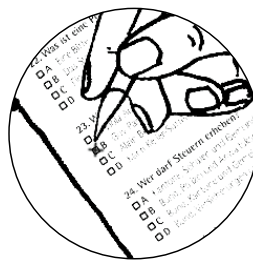
Les questions sont posées sur la base du document d'apprentissage «Comprendre la Suisse» et la brochure «La Confédération en bref» (édition actuelle).

Vous disposez de **90 minutes** pour répondre aux **48 questions**. Cochez la réponse dans la case comme illustré dans l'exemple.

## Exemple

### Qui est considéré comme le héros national suisse?

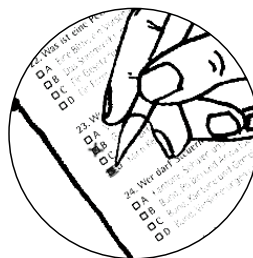
- ☐ A Werner Stauffacher
- ☒ B Guillaume Tell
- ☐ C Niklaus Leuenberger
- ☐ D Sigmund von Erlach



Si vous avez l'impression d'avoir coché une mauvaise réponse, procédez ainsi: remplissez complètement la mauvaise case et cochez à nouveau une autre réponse.

### Qui est considéré comme le héros national suisse?

- ☐ A Werner Stauffacher
- ☒ B Guillaume Tell
- ☐ C Niklaus Leuenberger
- ☒ D Sigmund von Erlach



Lorsque vous avez terminé de répondre aux questions, vous pouvez donner le cahier de test à la surveillante ou au surveillant. Vous avez le droit de quitter la salle avant la fin du temps réglementaire. Le test est considéré comme réussi, si vous avez répondu correctement à 29 des 48 questions (60%).

J'ai lu et compris les mentions légales de la page 1.

|      |                                        |
|------|----------------------------------------|
| Date | Signature de la candidate, du candidat |
|------|----------------------------------------|

**Nous vous souhaitons beaucoup de succès!**

# THÈME 1

## GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, LANGUES, RELIGIONS, CULTURE ET JOURS FÉRIÉS EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE BERNE

Cochez votre réponse. Il n'y a qu'une seule bonne réponse par question.

### Questions

1. Quel est le nom du plus long fleuve du canton de Berne ?

- ☐ A Emme
- ☐ B Aar
- ☐ C Kander
- ☐ D Lütschine

2. Combien de pays voisins la Suisse a-t-elle ?

- ☐ A 5
- ☐ B 4
- ☐ C 3
- ☐ D 6

3. Quelle institution utilise ce logo ?

- ☐ A L'Association des hôpitaux suisses
- ☐ B La Banque nationale suisse
- ☐ C Les Chemins de fer fédéraux
- ☐ D La Bibliothèque nationale suisse



4. Quelle affirmation concernant la religion en Suisse est correcte ?

- ☐ A Toutes les religions sont des Églises nationales reconnues
- ☐ B La religion peut être choisie librement à partir de 16 ans
- ☐ C Toutes les communautés religieuses doivent demander des impôts
- ☐ D L'État détermine les religions autorisées

5. Quelle affirmation concernant les langues en Suisse est correcte ?

- ☐ A 60% des habitants parlent le français comme langue principale
- ☐ B Le romanche est une langue officielle dans quatre cantons
- ☐ C Le Tessin et le Valais sont des cantons trilingues
- ☐ D La Suisse a trois langues officielles et quatre langues nationales

# THÈME 1

## GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, LANGUES, RELIGIONS, CULTURE ET JOURS FÉRIÉS EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE BERNE

**6. Que fête-t-on avec le carnaval ?**

- ☐ A La fête du changement d'heure
- ☐ B La fin de l'hiver
- ☐ C Le milieu de l'été
- ☐ D La fête des moissons



**7. Quelle année est considérée comme le début de la Confédération suisse ?**

- ☐ A 1291
- ☐ B 1523
- ☐ C 1798
- ☐ D 1914

**8. Quel tunnel ferroviaire relie les cantons du Valais et de Berne ?**

- ☐ A Le Ceneri
- ☐ B Le Simplon
- ☐ C Le Lötschberg
- ☐ D Le Gotthard

**9. Qui a fondé la Croix-Rouge à Genève ?**

- ☐ A Henri Dunant
- ☐ B Guillaume Henri Dufour
- ☐ C Mathilde Gremaud
- ☐ D Lotti Latrous



**10. Qu'est-ce que le «Mundart» (dialecte) en Suisse centrale et orientale ?**

- ☐ A Le nom d'une montagne
- ☐ B Une variété de fromage
- ☐ C Le suisse-allemand
- ☐ D Un souper traditionnel

**11. En quelle année la Suisse a-t-elle adhéré à l'ONU ?**

- ☐ A 1971
- ☐ B 2002
- ☐ C 2014
- ☐ D 1848



# THÈME 1

## GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, LANGUES, RELIGIONS, CULTURE ET JOURS FÉRIÉS EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE BERNE

**12. Par quels mots commence l'hymne national suisse (psaume suisse) ?**

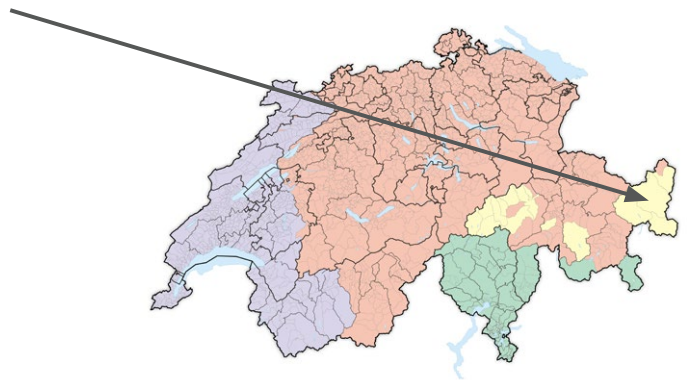
- ☐ A Courageux, courageux, chers frères, abandonnez les soucis angoissants...
- ☐ B Unité, droit et liberté pour la patrie suisse ...
- ☐ C Pays de montagnes, pays de fleuves, pays de champs, pays de dômes...
- ☐ D Sur nos monts, quand le soleil annonce un brillant réveil ...

**13. Quel est le nom du chef-lieu du canton du Jura ?**

- ☐ A Genève
- ☐ B Sion
- ☐ C Delémont
- ☐ D Liestal

**14. Quelle est la langue officielle de cette partie de la Suisse ?**

- ☐ A L'allemand
- ☐ B Le français
- ☐ C L'italien
- ☐ D Le romanche

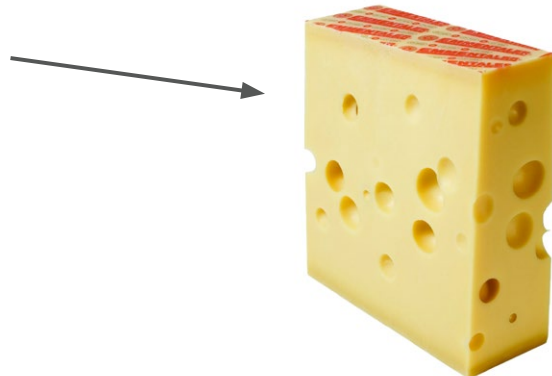


**15. Quel jour est considéré comme jour férié dans tous les cantons ?**

- ☐ A Le 1<sup>er</sup> janvier (Jour du Nouvel An)
- ☐ B Le 2 janvier (Saint-Berthold)
- ☐ C Le vendredi avant Pâques (Vendredi-Saint)
- ☐ D Le 1<sup>er</sup> mai (Fête du Travail)

**16. Quel est le nom de ce fromage suisse ?**

- ☐ A L'emmental
- ☐ B Le gruyère
- ☐ C La raclette
- ☐ D Le camembert



# THÈME 2

## DÉMOCRATIE, FÉDÉRALISME, DROITS ET DEVOIRS DES CITOYENNES ET CITOYENS

**17. Quelle affirmation concernant la démocratie suisse est correcte ?**

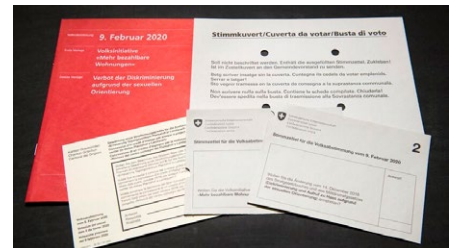
- ☐ A Le gouvernement a le dernier mot lors des votations
- ☐ B Le peuple est le décideur suprême de l'État
- ☐ C Le peuple peut imposer des votations avec l'accord du Parlement
- ☐ D Le Parlement est le décideur suprême de l'État

**18. Les partis et les associations peuvent prendre position sur les projets de loi. Comment s'appelle cette possibilité ?**

- ☐ A Référendum
- ☐ B Procédure de consultation
- ☐ C Recours des associations
- ☐ D Initiative

**19. Quelle affirmation concernant les votations fédérales est correcte ?**

- ☐ A On peut voter à partir de 16 ans
- ☐ B Seules les femmes peuvent voter
- ☐ C Les étrangers ont le même droit de vote que les citoyens suisses
- ☐ D On vote de manière anonyme



**20. Selon quel principe le Conseil fédéral informe-t-il de ses décisions ?**

- ☐ A Selon le principe de concordance
- ☐ B Selon le principe de la collégialité
- ☐ C Selon le principe de la majorité
- ☐ D Selon le principe de codification

**21. Qui élit le Conseil fédéral ?**

- ☐ A L'Assemblée fédérale
- ☐ B Le Conseil des États
- ☐ C Le peuple suisse
- ☐ D Les juges fédéraux

# DÉMOCRATIE, FÉDÉRALISME, DROITS ET DEVOIRS DES CITOYENNES ET CITOYENS

☐ **A** Le chancelier fédéral soutient le Conseil fédéral

☐ **B** Le chancelier fédéral est le chef des conseillers fédéraux

☐ **C** Le chancelier fédéral est l'assistant personnel du président de la Confédération

☐ **D** Le chancelier fédéral administre tous les départements

# THÈME 2

## DÉMOCRATIE, FÉDÉRALISME, DROITS ET DEVOIRS DES CITOYENNES ET CITOYENS

**28. Combien de signatures sont nécessaires pour une initiative populaire au niveau fédéral ?**

- ☐ A 26'000
- ☐ B 50'000
- ☐ C 100'000
- ☐ D 150'000



**29. Quelle est la fonction du Conseil fédéral en Suisse ?**

- ☐ A Il est le tribunal suprême de la Suisse
- ☐ B Il est le Parlement de la Suisse
- ☐ C Il est le gouvernement de la Suisse
- ☐ D Il est le président de la Suisse

**30. Qu'est-ce que le droit de pétition ?**

- ☐ A Le droit de se porter candidat à une fonction politique
- ☐ B Le droit de proposer des lois
- ☐ C Le droit d'adresser des plaintes ou des requêtes aux autorités
- ☐ D Le droit de participer aux élections et aux votations

**31. Quelle affirmation concernant le service militaire obligatoire en Suisse est correcte ?**

- ☐ A Il s'applique à toutes les citoyennes et à tous les citoyens âgés de 18 ans ou plus
- ☐ B Il ne s'applique qu'aux hommes âgés de plus de 18 ans et qui ont la nationalité suisse
- ☐ C Il est facultatif pour tous les citoyens et toutes les citoyennes
- ☐ D Il a été supprimé en Suisse



**32. Combien de fois les élections au Conseil national ont-elles lieu en Suisse ?**

- ☐ A Tous les 2 ans
- ☐ B Tous les 3 ans
- ☐ C Tous les 4 ans
- ☐ D Tous les 5 ans

# THÈME 3

## SÉCURITÉ SOCIALE, TRAVAIL ET SANTÉ, ÉDUCATION

**33. Dans quel cas l'allocation pour perte de gain (APG) est-elle versée ?**

- ☐ A En cas de chômage
- ☐ B En cas d'accident
- ☐ C En cas de service militaire
- ☐ D En cas d'invalidité

**34. Laquelle des affirmations suivantes concernant les syndicats est correcte ?**

- ☐ A Le Conseil fédéral nomme les directions des syndicats
- ☐ B Les syndicats représentent les intérêts des employeurs
- ☐ C Les syndicats sont consultés en premier lors de procédures de consultation
- ☐ D Les syndicats représentent les intérêts des travailleuses et travailleurs



**35. Une employée ne peut pas être licenciée de manière ordinaire si elle ...**

- ☐ A a toujours été ponctuelle
- ☐ B refuse de démissionner
- ☐ C est enceinte
- ☐ D travaille depuis 10 ans dans l'entreprise

**36. Que faut-il faire si l'on veut résilier un contrat de travail à durée indéterminée ?**

- ☐ A Attendre que le chef ou la cheffe soit rentré(e) de vacances
- ☐ B Rester à la maison
- ☐ C Détruire le contrat de travail
- ☐ D Résilier oralement ou par écrit



**37. Quelle affirmation s'applique à l'aide sociale (assistance) ?**

- ☐ A L'aide sociale est financée par les recettes de la TVA
- ☐ B L'aide sociale garantit le minimum vital
- ☐ C L'aide sociale ne doit jamais être remboursée
- ☐ D Le montant de l'aide sociale est fixé par la Confédération en collaboration avec l'Association des Communes

**38. À qui les travailleurs peuvent-ils s'adresser en cas de questions relatives au droit du travail ?**

- ☐ A Aux avocats, aux syndicats et aux autorités de conciliation
- ☐ B À l'administration fiscale
- ☐ C À la police et au contrôle des habitants de leur commune
- ☐ D À la paroisse et à la protection civile

# THÈME 3

## SÉCURITÉ SOCIALE, TRAVAIL ET SANTÉ, FORMATION

**39. Quel est le plus grand secteur économique en Suisse ?**

- ☐ A Le commerce
- ☐ B L'industrie
- ☐ C Les services
- ☐ D Le bâtiment

**40. Economiesuisse défend les intérêts...**

- ☐ A des associations environnementales
- ☐ B des entreprises
- ☐ C du secteur de l'hôtellerie et de la restauration
- ☐ D des artisans et artisans



**41. À quel âge les enfants vont-ils à l'école enfantine en Suisse ?**

- ☐ A 0-3 ans
- ☐ B 4-6 ans
- ☐ C 7-10 ans
- ☐ D 4-10 ans

**42. Qui demande un transfert à l'hôpital ?**

- ☐ A Les caisses maladie
- ☐ B Les autorités communales
- ☐ C Les médecins
- ☐ D Les hôpitaux eux-mêmes

**43. Quelle affirmation concernant les soins dentaires simples est correcte ?**

- ☐ A Ils sont obligatoires pour toutes les personnes
- ☐ B Ils sont obligatoirement assurés
- ☐ C Ils sont gratuits pour tous les enfants
- ☐ D Ils ne sont pas obligatoirement assurés



# THÈME 3

## SÉCURITÉ SOCIALE, TRAVAIL ET SANTÉ, FORMATION

**44. Quelle est la durée minimale d'un apprentissage professionnel ordinaire menant au certificat fédéral de capacité (CFC) ?**

- ☐ A 3 ans
- ☐ B 4 ans
- ☐ C 5 ans
- ☐ D 6 ans

**45. Quelle assurance sociale n'est pas financée par des pourcentages salariaux ?**

- ☐ A L'AVS
- ☐ B L'AI
- ☐ C Les APG
- ☐ D L'assurance maladie

**46. Quelle affirmation concernant l'apprentissage est correcte ?**

- ☐ A Dans les gymnases, on apprend différents métiers
- ☐ B On ne peut faire un apprentissage que jusqu'à l'âge de 27 ans
- ☐ C Celui qui fait un apprentissage professionnel ne fréquente plus d'école
- ☐ D Pour un apprentissage, il faut un contrat d'apprentissage

**47. Qu'est-ce qu'une «solution transitoire» dans le système éducatif ?**

- ☐ A Une année préparatoire avant le début d'un apprentissage professionnel
- ☐ B Une année entre l'école infantine et l'école obligatoire
- ☐ C Une année de préparation à la retraite
- ☐ D Une formation continue pour adultes

**48. Quelle formation relève du niveau tertiaire ?**

- ☐ A La 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année de la scolarité obligatoire
- ☐ B L'apprentissage professionnel
- ☐ C La Haute école pédagogique
- ☐ D Le gymnase



**Bildungszentrum  
Interlaken**

Bildungszentrum Interlaken bzi  
Obere Bönigstrasse 21  
3800 Interlaken  
033 508 48 16  
[www.bzi.ch](http://www.bzi.ch)

**Impression**  
**Test de naturalisation**  
**Série 32/2024**

Publié par bzi Interlaken

Groupe d'auteurs du test de naturalisation:  
Centre de formation pour les entreprises et les services bwd Bern  
Cours de formation professionnelle continue BWK Burgdorf  
École professionnelle, technique et de formation continue bff Berne  
Centre de formation professionnelle et continue BWZ Lyss  
École-club Migros Aare  
MULTIMONDO Biel/Bienne  
Centre de formation bzi d'Interlaken  
IDM Thoune

Mise en page et impression:  
ILG AG Wimmis

1<sup>ère</sup> édition 2024

Tous droits réservés © bzi Interlaken